

Ecolave: Pascal Le Froust, directeur du réseau

mardi, 29 octobre 2019

Ecolave annonce quelques changements dans l'organisation de son management : Pascal Le Froust, jusque-là responsable de l'animation et du développement, devient directeur de réseau et Olivier Caussé, franchisé Ecolave, se charge de l'animation.

De gauche à droite : Olivier Caussé et Pascal Le Froust.

Approchant le cap des 60 implantations en France, Ecolave revoit son organigramme afin de mieux répondre aux attentes de ses franchisés et de ses clients. Ainsi, Pascal Le Froust, entré chez Ecolave en septembre 2010, est promu directeur de réseau. *«Avec Jérémy Richard, fondateur de l'enseigne, notre objectif est de maintenir le haut niveau de service rendu aux franchisés actuels, tout en accélérant notre développement. Nous souhaitons ouvrir 15 nouvelles agences en 2020»*, explique-t-il.

Outre sa présence dans différents salons, il sera en charge du développement des contrats nationaux auprès de grands comptes.

De son côté, Olivier Caussé, franchisé à Marmande, se voit confier l'animation et la formation des membres du réseau. *«Je souhaite transmettre mon goût du travail soigné et du service rendu au client. Ecolave est un concept techniquement qualitatif, permettant d'arriver à un résultat parfait. C'est ce qui me motive»*, assure-t-il.

Dans ses nouvelles fonctions, il devra former en particulier les franchisés à la nouvelle solution mobile qui permet de suivre en temps réel l'activité d'une agence, même à distance.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite